



Grant Thornton

États financiers de la

Société canadienne du cancer –
Canadian Cancer Society

Exercice clos le 31 janvier 2022

Table des matières

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 2
État de la situation financière	3
État des activités financières – Fonds de fonctionnement et fonds grevé d'affectations d'origine externe	4
État de l'évolution des soldes de fonds	5
État des flux de trésorerie	6
Notes afférentes aux états financiers	7 - 23

Rapport de l'auditeur indépendant

Grant Thornton LLP
11th Floor
200 King Street West, Box 11
Toronto, ON
M5H 3T4
T + 1 416 366 0100
F + 1 416 360 4949

Aux membres de la Société canadienne du cancer – Canadian Cancer Society

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société canadienne du cancer – Canadian Cancer Society (la « SCC »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 janvier 2022 et les états des activités financières – Fonds de fonctionnement et fonds grevé d'affectations d'origine externe, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la SCC au 31 janvier 2022 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme nombre d'organismes sans but lucratif, la SCC tire des produits d'activités de levée de fonds, notamment des dons de particuliers ou de sociétés et des dons planifiés, dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces produits s'est limitée aux montants inscrits dans les comptes de la SCC et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits, de l'excédent des produits par rapport aux charges, et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos les 31 janvier 2022 et 2021, de l'actif à court terme aux 31 janvier 2022 et 2021, et de l'actif net aux 1^{er} février 2021 et 2020 et aux 31 janvier 2022 et 2021. Nous avons donc exprimé une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice clos le 31 janvier 2021, en raison des incidences éventuelles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la SCC conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la SCC à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la SCC ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la SCC.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la SCC;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la SCC à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la SCC à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Toronto, Canada
Le 6 juin 2022

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Société canadienne du cancer – Canadian Cancer Society

État de la situation financière

(en milliers de dollars)

Au 31 janvier


	2022	2021
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie	66 062 \$	63 186 \$
Placements (note 2)	121 086	106 577
Débiteurs	5 688	9 211
Charges payées d'avance	1 875	2 305
	<u>194 711</u>	<u>181 279</u>
Actifs incorporels (note 3)	1 104	1 133
Immobilisations corporelles (note 4)	58 731	53 948
	<u>254 546 \$</u>	<u>236 360 \$</u>
Passif et soldes de fonds		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 5)	16 394 \$	13 483 \$
Subventions de recherche à payer	25 269	21 188
Apports reportés (note 6)	27 753	34 212
	<u>69 416</u>	<u>68 883</u>
Passif au titre des prestations définies de retraite (note 8 a))	6 994	12 657
Passif au titre des prestations définies liées aux avantages complémentaires de retraite (note 8 b))	22 984	30 286
Autres passifs à long terme	185	402
	<u>99 579</u>	<u>112 228</u>
Soldes de fonds (déficit)		
Fonds de fonctionnement		
Montant investi dans des actifs incorporels et des immobilisations corporelles (note 9 a))	59 835	55 081
Solde grevé d'affectations d'origine interne (note 9 b))		
Fonctionnement	43 090	38 609
Recherche	29 147	250
Immobilisations corporelles et technologie	7 500	439
Centre de prévention du cancer et de survie	–	32 000
Solde non affecté	3 500	–
Solde grevé d'affectations d'origine externe (note 10)	11 895	(2 247)
	<u>154 967</u>	<u>124 132</u>
	<u>254 546 \$</u>	<u>236 360 \$</u>

Engagements (note 12)

Garanties et éventualités (note 15)

Au nom du conseil,

 _____, administrateur

 _____, administrateur

Société canadienne du cancer – Canadian Cancer Society

État des activités financières – Fonds de fonctionnement et fonds grevé d'affectations d'origine externe

(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 janvier

	Fonds de fonctionnement		Fonds grevé d'affectations d'origine externe		Total	Total
	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Produits :						
Dons de particuliers	83 177 \$	71 394 \$	2 067 \$	979 \$	85 244 \$	72 373 \$
Dons de sociétés	10 121	9 592	140	1	10 261	9 593
Dons planifiés	32 672	26 286	190	1	32 862	26 287
Loteries (note 13)	11 219	9 150	–	–	11 219	9 150
Projets financés par les gouvernements et subventions	16 678	12 866	2 500	5 200	19 178	18 066
Aide gouvernementale liée à la COVID-19	4 947	14 947	–	–	4 947	14 947
Produits financiers (note 14)	4 620	6 162	589	673	5 209	6 835
Autres	2 951	2 477	–	6	2 951	2 483
	166 385	152 874	5 486	6 860	171 871	159 734
Charges :						
Mission :						
Programmes	50 678	50 366	–	–	50 678	50 366
Recherche	44 304	46 796	26	5	44 330	46 801
Défense de l'intérêt public	2 796	2 963	–	–	2 796	2 963
	97 778	100 125	26	5	97 804	100 130
Levée de fonds	35 533	41 507	305	550	35 838	42 057
Loteries (note 13)	7 467	6 178	–	–	7 467	6 178
Administration	7 718	9 329	935	1 309	8 653	10 638
	148 496	157 139	1 266	1 864	149 762	159 003
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	17 889 \$	(4 265) \$	4 220 \$	4 996 \$	22 109 \$	731 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Société canadienne du cancer – Canadian Cancer Society

État de l'évolution des soldes de fonds

(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 janvier

	Fonds de fonctionnement		Fonds grevé d'affectations d'origine externe			Total	Total
	Montant investi dans des actifs incorporels et des immobilisations corporelles	Solde grevé d'affectations d'origine interne	Solde non affecté	Solde grevé d'affectations d'origine externe – Centre de prévention du cancer et de survie	Solde grevé d'affectations d'origine externe – autre	2022	2021
Soldes de fonds (déficit) à l'ouverture	55 081 \$	71 298 \$	– \$	(13 921) \$	11 674 \$	124 132 \$	122 273 \$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(3 144)	–	21 033	3 559	661	22 109	731
Cotisations aux régimes d'avantages sociaux futurs	–	–	–	–	–	–	3 776
Montant investi dans des actifs incorporels et des immobilisations corporelles	7 898	–	–	–	–	7 898	15 732
Transfert de fonds (notes 9 b) et 10)	–	8 439	(26 258)	10 362	(440)	(7 897)	(19 508)
Réévaluations du passif au titre des prestations définies	–	–	8 725	–	–	8 725	1 128
Soldes de fonds à la clôture	59 835 \$	79 737 \$	3 500 \$	– \$	11 895 \$	154 967 \$	124 132 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Société canadienne du cancer – Canadian Cancer Society

État des flux de trésorerie

(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 janvier

	2022	2021
Fonctionnement		
Excédent des produits par rapport aux charges	22 109 \$	731 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des actifs incorporels	29	29
Amortissement des immobilisations corporelles	3 115	2 325
Charges liées au régime de retraite à prestations définies	676	741
Charges liées aux avantages complémentaires de retraite	771	785
Gain sur les placements	(2 145)	(2 966)
Cotisations patronales au régime de retraite à prestations définies	(4 362)	(2 389)
Cotisations patronales au régime d'avantages complémentaires de retraite	(1 324)	(1 387)
Diminution des autres passifs à long terme	(217)	(369)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement lié au fonctionnement (note 18)	4 486	15 701
	23 138	13 201
Investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(7 898)	(15 732)
Produit de la cession de placements	317	333
Acquisition de placements	(12 681)	(3 096)
	(20 262)	(18 495)
Augmentation (diminution) de la trésorerie	2 876	(5 294)
Trésorerie à l'ouverture	63 186	68 480
Trésorerie à la clôture	66 062 \$	63 186 \$

Société canadienne du cancer – Canadian Cancer Society

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

31 janvier 2022

La Société canadienne du cancer – Canadian Cancer Society (ci-après la « SCC ») est un organisme de bienfaisance national dont l'objectif est d'unir tous les Canadiens et de les inspirer à lutter contre le cancer. La SCC s'efforce d'atteindre cet objectif en travaillant en partenariat avec des donateurs et des bénévoles de confiance en vue d'améliorer continuellement l'impact de la recherche sur le cancer, de la défense de l'intérêt public et des services de soutien.

La SCC est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* en tant qu'organisme sans capital-actions et est exonérée d'impôt, à condition de satisfaire à certaines exigences de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

1. Principales méthodes comptables

a) Règles de présentation :

Les états financiers ont été établis conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL).

b) Comptabilité par fonds :

La SCC utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour la comptabilisation des apports.

Le fonds grevé d'affectations d'origine externe présente les apports utilisés pour les campagnes pour des dépenses en immobilisations corporelles et les dotations. Les autres apports grevés d'affectations d'origine externe qui sont liés au fonctionnement habituel de la SCC sont comptabilisés à titre d'apports reportés.

Le fonds de fonctionnement représente toutes les autres activités et comprend les soldes suivants :

- i) Le montant investi dans les actifs incorporels et les immobilisations corporelles représentant la valeur comptable nette de l'ensemble des actifs incorporels et des immobilisations corporelles, moins toute dette connexe.
- ii) Le solde grevé d'affectations d'origine interne représentant les montants que le conseil d'administration de la SCC a alloués à des fins précises.
- iii) Le solde non affecté représentant les montants relatifs à la recherche, aux programmes, à la défense de l'intérêt public, aux activités de levée de fonds et aux activités administratives de la SCC qui ne sont pas comptabilisés dans les autres soldes.

c) Instruments financiers :

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Les instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont ultérieurement comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, sauf si la direction a choisi de comptabiliser les instruments à la juste valeur. La SCC a choisi de comptabiliser ses placements à la juste valeur. Les coûts de transaction engagés dans le cadre de l'acquisition d'instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Société canadienne du cancer – Canadian Cancer Society

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

31 janvier 2022

1. Principales méthodes comptables (suite)

c) Instruments financiers (suite) :

Les actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement font régulièrement l'objet de tests de dépréciation. S'il y a une indication de dépréciation, la SCC détermine s'il y a un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs au titre de l'actif financier, et constate une moins-value si la valeur comptable de l'actif financier est plus élevée que le montant le plus élevé de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus, du prix qu'elle pourrait obtenir de la vente de l'actif financier ou de la valeur de réalisation que la SCC s'attend à obtenir de tout bien affecté en garantie du remboursement de l'actif financier.

Si des faits et circonstances s'inversent au cours d'une période ultérieure, une moins-value doit faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration, la valeur comptable ne devant pas être supérieure à la valeur comptable initiale.

La politique de placement de la SCC interdit tout placement dans des instruments financiers dérivés utilisés à des fins de levier financier ou de spéculation. La SCC peut investir dans des dérivés dans le but précis de mettre les actifs détenus à des fins de placement à l'abri du risque de change ou du risque de taux d'intérêt.

d) Actifs incorporels :

Les actifs incorporels se composent de paiements forfaitaires prévus aux termes d'une entente en vigueur depuis janvier 2004 qui ont été capitalisés et sont amortis sur la durée de l'entente, sous réserve de l'application de droits de résiliation anticipée des deux parties.

e) Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Les apports d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à leur juste valeur à la date de l'apport. Lorsque des événements indiquent qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de prestation de services de la SCC ou que la valeur des avantages économiques futurs ou du service potentiel associés à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, sa valeur comptable nette est ramenée à sa juste valeur ou à son coût de remplacement.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

Bâtiments	Maximum de 40 ans selon la durée de vie utile
Mobilier et agencements	4 ans
Matériel de bureau	3 à 5 ans
Véhicules	3 ans
Améliorations locatives	Durée du bail ou durée de vie utile, selon la moins élevée des deux

Société canadienne du cancer – Canadian Cancer Society

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

31 janvier 2022

1. Principales méthodes comptables (suite)

e) Immobilisations corporelles (suite) :

Les travaux en cours, qui correspondent aux rénovations des maisons d'hébergement, aux améliorations des bureaux et aux coûts engagés pour les mises à niveau du site Web qui seront lancées à une date ultérieure seront transférés dans la catégorie d'immobilisations corporelles appropriée dès leur achèvement et amortis en fonction de la durée de vie utile appropriée.

f) Subventions de recherche à payer :

Les subventions à la recherche peuvent être allouées sur une période couvrant plus d'un exercice, sous réserve de la disponibilité du financement et du respect, par les bénéficiaires des subventions, de certains critères en matière de performance. L'état de la situation financière reflète seulement les subventions payables au cours de l'exercice considéré, dans la mesure où les bénéficiaires des subventions ont respecté les critères en matière de performance.

Les subventions à la recherche sont passées en charges dans la période au cours de laquelle les bénéficiaires des subventions ont respecté les critères en matière de performance énoncés dans les ententes de financement.

g) Apports reportés :

Les apports reportés représentent la tranche reportée des projets financés par les gouvernements, des legs désignés et des fonds reçus pour des projets particuliers pour lesquels il n'existe pas de fonds affecté correspondant et sont comptabilisés dans les produits lorsque les charges connexes sont engagées.

h) Avantages sociaux futurs :

i) Régime de retraite :

La SCC maintient pour la quasi-totalité de ses salariés un régime de retraite enregistré comportant un volet à prestations définies et un volet à cotisations définies. Aux termes du volet à prestations définies, les prestations de retraite sont calculées en fonction des états de service et du salaire moyen de fin de carrière. Aux termes du volet à cotisations définies, les prestations sont calculées en fonction des cotisations salariales et patronales et du taux de rendement obtenu sur ces cotisations. Au 1^{er} janvier 2016, tous les participants au régime de retraite prenaient part au volet à cotisations définies pour tout service futur.

La SCC maintient également un régime de retraite complémentaire à prestations définies (non enregistré) qui offre des prestations supérieures aux maximums prescrits par la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le régime de retraite complémentaire non enregistré n'est pas capitalisé.

Société canadienne du cancer – Canadian Cancer Society

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

31 janvier 2022

1. Principales méthodes comptables (suite)

h) Avantages sociaux futurs (suite) :

i) Régime de retraite (suite) :

La SCC évalue l'obligation au titre du régime à prestations définies en utilisant une évaluation actuarielle établie aux fins de la comptabilisation selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services (qui prend en compte les hypothèses les plus probables de la direction au sujet de l'évolution future des niveaux de salaire et d'autres éléments de croissance des coûts, ainsi que l'âge des salariés à leur départ à la retraite et d'autres hypothèses actuarielles). La date d'évaluation des actifs du régime et des obligations au titre des prestations définies est le 31 janvier. Les états financiers ont été établis à l'aide d'une projection de l'évaluation effectuée le 31 décembre 2019. La charge liée au volet à cotisations définies du régime de retraite est calculée en fonction d'un pourcentage des gains ouvrant droit à pension du salarié.

ii) Avantages complémentaires de retraite :

La SCC maintient un régime d'avantages complémentaires de retraite pour les salariés retraités et leur conjoint, lequel comprend une assurance vie et des prestations élargies pour soins de santé et soins dentaires. Les salariés qui ont été embauchés par la SCC après le 1^{er} janvier 2007 ne sont pas admissibles à ce régime d'avantages. Le régime d'avantages complémentaires de retraite n'est pas capitalisé.

La SCC comptabilise ses obligations au titre du régime d'avantages complémentaires de retraite au fur et à mesure que les salariés rendent les services nécessaires pour gagner les avantages complémentaires de retraite. La SCC évalue l'obligation au titre des avantages complémentaires de retraite à l'aide d'une évaluation actuarielle établie aux fins de la comptabilisation selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services (qui prend en compte les hypothèses les plus probables de la direction au sujet de l'évolution future des niveaux de salaire et d'autres éléments de croissance des coûts, ainsi que l'âge des salariés à leur départ à la retraite et d'autres hypothèses actuarielles). La date d'évaluation de l'obligation au titre des avantages complémentaires de retraite correspond au 31 janvier. Les états financiers ont été établis à l'aide de l'évaluation actuarielle effectuée en date du 31 janvier 2022.

La SCC comptabilise les coûts des services rendus au cours de la période et les charges financières en vertu des régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite à l'état des activités financières. Les réévaluations et les autres éléments sont comptabilisés à l'état de l'évolution des soldes de fonds et comprennent les gains et pertes actuariels, les coûts des services passés et les gains et les pertes qui découlent des règlements et des compressions.

Les gains et pertes actuariels sont des variations des obligations au titre des prestations définies découlant des écarts entre les résultats réels et prévus ainsi que des modifications des hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les obligations au titre des prestations définies.

Société canadienne du cancer – Canadian Cancer Society

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

31 janvier 2022

1. Principales méthodes comptables (suite)

i) Produits et charges :

i) Produits :

Les produits tirés des apports non affectés sont inscrits selon la méthode de la comptabilité de trésorerie, tandis que les dons promis qui n'ont pas été reçus ne sont pas comptabilisés.

La SCC comptabilise les subventions, y compris l'aide gouvernementale, dans les dépenses courantes de l'état des activités financières lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir. Lorsque l'aide gouvernementale se rapporte à une période future, la SCC reporte la comptabilisation jusqu'à la période au cours de laquelle les dépenses connexes sont engagées. Si les subventions sont reçues avant la période au cours de laquelle les dépenses connexes sont engagées, elles sont comptabilisées à titre d'apports reportés dans l'état de la situation financière.

Les produits tirés des événements spéciaux sont comptabilisés une fois que l'événement a eu lieu.

Les produits financiers sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les variations de la juste valeur des placements ultérieurement évalués à la juste valeur sont comprises dans les produits financiers à l'état des activités financières.

La SCC est nommée bénéficiaire aux termes de divers testaments et conventions de fiducie. Puisque le total des sommes pouvant être réalisées ne peut être déterminé facilement, la SCC comptabilise de tels legs au moment où elle en reçoit le produit ou quand le recouvrement du montant est raisonnablement assuré et peut être estimé de façon fiable.

Les apports reçus à titre de dotations et les apports grevés d'affectations d'origine externe sont comptabilisés à titre de produits dans le fonds grevé d'affectations d'origine externe dans l'exercice au cours duquel ils sont reçus. Les dotations se composent des apports grevés d'affectations reçus par la SCC pour lesquels le principal don reçu ne peut être dépensé et le revenu de placement doit être utilisé pour les fins établies par les donateurs. Les autres apports grevés d'affectations d'origine externe comprennent les apports reçus par la SCC pour des projets d'immobilisations corporelles.

Les produits tirés des loteries sont comptabilisés une fois que la loterie a eu lieu.

ii) Charges :

Les charges sont imputées aux objectifs prioritaires de la mission de la SCC, notamment aux programmes, à la recherche, à la défense de l'intérêt public ainsi qu'aux activités de levée de fonds et à l'administration, selon les secteurs d'activité qui en bénéficient. Comme certaines charges se rapportent à plus d'une catégorie, elles sont réparties entre les catégories pertinentes. De plus, certaines charges liées à l'administration sont réparties proportionnellement entre les activités liées à la mission de la SCC et les activités de levée de fonds, en fonction d'une estimation du temps que le personnel consacre à chaque secteur d'activité (note 11). Selon la politique en vigueur, la méthode de ventilation de toutes les charges doit être soumise à un examen et à une approbation annuels. Cette méthode de ventilation peut être révisée, à l'occasion, lorsque la situation l'exige.

Société canadienne du cancer – Canadian Cancer Society

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

31 janvier 2022

1. Principales méthodes comptables (suite)

i) Produits et charges (suite) :

ii) Charges (suite) :

- Les charges liées aux programmes visent à promouvoir la santé auprès des Canadiens (renoncer au tabac, s'alimenter sainement, faire de l'activité physique, réduire son exposition à des substances carcinogènes, subir des examens de dépistage) et à offrir un soutien aux personnes atteintes du cancer et à leurs aidants au cours de leur lutte contre le cancer et par la suite. Les programmes d'information et les programmes de soutien affectif et pratique sont offerts au sein de la communauté par téléphone, ou distribués sous forme de publications écrites ou en ligne (site Internet ou médias sociaux). Ils prennent notamment la forme de services de prévention du cancer, comme les programmes pour cesser de fumer et les programmes de vie saine, d'aide visant à composer avec le cancer grâce à des informations sur le cancer, de l'hébergement, du transport, de l'aide financière, des prothèses et des prothèses capillaires, ainsi que de l'aide pour trouver d'autres ressources communautaires. La SCC fournit également des lieux sûrs à la collectivité afin que les personnes atteintes de cancer et leurs proches puissent tisser des liens, soit la communauté en ligne ParlonsCancer.ca et le Camp Goodtimes.
- Les charges liées à la recherche comprennent les coûts du financement de la recherche et les coûts liés au soutien des programmes de recherche. Le financement de la recherche (projets, personnel et centres de recherche) se concentre sur l'accroissement des connaissances quant à la réduction des risques de cancer et à la prévention, au dépistage, au diagnostic, au traitement et à la guérison, aux soins de soutien, à la survie et aux soins de fin de vie au moyen de recherches fondamentales dans le domaine biomédical, de recherches translationnelles, d'essais cliniques, de recherches sur le comportement et de recherches sur la population. Les programmes de recherche liés au soutien comprennent des activités ayant trait au processus d'évaluation par les pairs, à l'administration de programmes, aux forums de recherche, aux comités consultatifs et au réseautage avec les chercheurs.
- Les charges liées à la défense de l'intérêt public comprennent les activités qui visent à inciter les dirigeants à adopter des politiques et des programmes gouvernementaux qui permettront l'adoption de saines habitudes de vie, la réduction des substances carcinogènes présentes dans l'environnement et dans les milieux professionnels, l'accès à des programmes organisés de dépistage du cancer et à des soins de qualité pour les personnes atteintes de cancer (du diagnostic aux soins palliatifs), l'accès à de l'aide financière pour les personnes atteintes de cancer et les aidants et l'investissement dans la recherche sur le cancer. Les activités peuvent se faire sous forme d'affermissement des prises de position, de sensibilisation de la population, de mobilisation des communautés, de création de coalitions et de lobbying.

Société canadienne du cancer – Canadian Cancer Society

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

31 janvier 2022

1. Principales méthodes comptables (suite)

i) Produits et charges (suite) :

ii) Charges (suite) :

- Les charges liées aux activités de levée de fonds sont constituées de tous les coûts liés au soutien de la rentrée des produits des activités de collecte de fonds qui aident à promouvoir la mission de la SCC. Les charges liées aux activités de levée de fonds comprennent les coûts liés aux loteries, lesquels se rapportent aux prix attribués, ainsi que les frais de marketing et les autres charges.
- Les charges liées à l'administration sont engagées pour faire fonctionner la SCC et ses programmes de manière économique tout en maximisant l'ensemble des occasions qui peuvent permettre à la SCC de promouvoir sa mission. Ces charges se rapportent notamment aux services des ressources humaines, aux technologies de l'information, aux installations, aux finances, de même qu'aux activités de gouvernance d'entreprise comme la planification stratégique, la présentation d'information relative aux exigences réglementaires et à la conformité, et la planification financière.

j) Don de biens et de services :

La valeur des biens et des services donnés à la SCC est comptabilisée dans les états financiers à titre de produits et de charges lorsque leur juste valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et lorsque ces biens et ces services devraient normalement être achetés et payés si la SCC ne les recevait pas sous forme de dons.

Les divers programmes de la SCC profitent largement des services rendus par les bénévoles. La valeur de ces services n'est pas comptabilisée dans les présents états financiers.

k) Utilisation d'estimations :

La préparation d'états financiers exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs, sur les informations fournies au sujet des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice. Les éléments importants donnant lieu à de telles estimations et hypothèses sont notamment les obligations liées à la valeur comptable des actifs incorporels et des immobilisations corporelles, les avantages sociaux futurs ainsi que la ventilation des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

2. Placements

	2022	2021
Fonds de placement	115 935 \$	101 109 \$
Autres placements	5 151	5 468
	121 086 \$	106 577 \$

Société canadienne du cancer – Canadian Cancer Society

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

31 janvier 2022

2. Placements (suite)

Les placements ont été placés dans un portefeuille de fonds de placement géré indépendamment, qui peut être liquidé rapidement au besoin. Les fonds de placement sont comptabilisés à la juste valeur. La juste valeur des fonds de placement est déterminée selon les cours de marché des actifs sous-jacents à la clôture de l'exercice.

Les autres placements consistent principalement en des certificats de placement garanti (CPG) et en d'autres titres à revenu fixe qui viennent à échéance ou sont remboursables à des dates diverses n'excédant pas 12 mois et portent intérêt à des taux stipulés variant de 0,40 % à 1,55 % (0,50 % à 1,55 % en 2021).

Les fonds de placement comprennent les catégories d'actifs suivantes :

	2022	2021
Revenu fixe	63,59 %	59,24 %
Actions canadiennes	19,18 %	19,36 %
Actions mondiales	9,83 %	13,11 %
Marché monétaire	7,40 %	8,29 %

3. Actifs incorporels

	2022	2021
Coût	1 619 \$	1 619 \$
Amortissement cumulé	(515)	(486)
	1 104 \$	1 133 \$

Camp Goodtimes :

La SCC a conclu avec l'Université de la Colombie-Britannique une entente qui lui donne accès au camp Loon Lake de l'Université. Les installations du camp accueillent les programmes destinés aux enfants et aux adolescents qui suivent ou qui ont suivi des traitements contre le cancer, ainsi qu'à leurs frères et sœurs et à leur famille. Cette entente, entrée en vigueur en janvier 2004 et arrivant à échéance le 31 décembre 2055, prévoit des paiements forfaitaires par la SCC totalisant 1 619 \$ et des versements annuels liés au fonctionnement de néant (néant en 2021), indexés afin de tenir compte de l'inflation. Aucun paiement n'a été versé en 2021 et 2022 puisque le camp a été fermé en raison de la COVID-19. Le total des paiements forfaitaires a été capitalisé et est amorti sur la durée de l'entente, sous réserve de l'application des droits de résiliation anticipée des deux parties. Si jamais il y a résiliation, tout montant non amorti sera remboursé à la SCC.

Société canadienne du cancer – Canadian Cancer Society

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

31 janvier 2022

4. Immobilisations corporelles

			2022	2021
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Terrains	4 012 \$	– \$	4 012 \$	4 012 \$
Bâtiments	73 702	26 879	46 823	23 545
Mobilier, agencements et matériel de bureau	30 859	24 462	6 397	5 534
Véhicules	653	647	6	13
Améliorations locatives	2 382	2 227	155	166
Travaux en cours	1 338	–	1 338	20 678
	112 946 \$	54 215 \$	58 731 \$	53 948 \$

En 2018, le conseil d'administration de la SCC a approuvé un projet visant à aménager le centre de prévention du cancer et de survie (Centre for Cancer Prevention and Survivorship) (le « CPCS »), avec la vision d'un centre d'excellence au Canada pour la recherche et le développement dans les domaines de la prévention du cancer et de la survie à cette maladie. La construction du CPCS s'est terminée au cours de l'exercice clos en janvier 2022. Les coûts engagés et comptabilisés dans les travaux en cours des exercices précédents ont été réaffectés aux bâtiments, au mobilier et aux agencements.

Les travaux en cours, d'un montant de 1 338 \$ (20 678 \$ en 2021), ont trait aux rénovations des maisons d'hébergement, aux améliorations des bureaux et aux coûts engagés pour les mises à niveau du site Web qui seront lancées au cours du prochain exercice. Ces actifs ne peuvent pas encore être utilisés; par conséquent, aucun amortissement n'est comptabilisé.

5. Crédoiteurs et charges à payer

Les crédoiteurs et charges à payer comprennent un montant de 90 \$ (155 \$ en 2021) au titre des sommes à remettre à l'État, englobant les montants à payer au titre de la taxe de vente fédérale, des taxes de vente provinciales, des cotisations salariales, de l'impôt santé et des primes d'assurance contre les accidents du travail.

6. Apports reportés

	2022	2021
Solde à l'ouverture	34 212 \$	33 622 \$
Montants reçus ou à recevoir	66 558	47 261
Produits comptabilisés au cours de l'exercice	(73 017)	(46 671)
Solde à la clôture	27 753 \$	34 212 \$

Société canadienne du cancer – Canadian Cancer Society

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

31 janvier 2022

7. Facilités de crédit

La SCC a établi auprès d'une banque à charte canadienne une facilité de crédit (la « facilité ») qu'elle utilise afin d'émettre des lettres de crédit en appui aux loteries auxquelles elle procède en Ontario. La facilité comporte une limite de crédit de 10 000 \$, et les prélèvements sont garantis soit par de la trésorerie, soit par un certificat de placement garanti détenu auprès de la banque à charte. Les prélèvements effectués sur la facilité sont soumis à des honoraires à un taux annuel de 0,45 %. Au 31 janvier 2022, la SCC avait tiré des lettres de crédit d'un montant de 415 \$ (219 \$ en 2021) sur la facilité.

8. Régimes d'avantages sociaux futurs

a) Le passif au titre des prestations définies de retraite se compose des éléments suivants :

	Régime enregistré	Régime non enregistré	2022	2021
Obligation au titre des prestations définies	61 444 \$	3 036 \$	64 480 \$	144 768 \$
Juste valeur des actifs des régimes	57 486	–	57 486	132 111
Passif au titre des prestations définies de retraite	3 958 \$	3 036 \$	6 994 \$	12 657 \$

Le passif au titre des régimes d'avantages sociaux futurs représente une estimation, fondée sur des hypothèses actuarielles, du passif qui sera réglé à long terme. L'hypothèse portant sur le taux d'actualisation utilisée pour déterminer l'obligation au titre des prestations définies liées aux régimes de retraite est choisie en fonction d'un examen des taux d'intérêt courants du marché des obligations de sociétés de haute qualité dont les flux de trésorerie correspondent au calendrier et au montant des paiements de prestations prévus. Le taux d'actualisation appliqué pour l'exercice clos le 31 janvier 2022 était de néant pour la rente sans rachat des engagements et de 3,4 % pour l'obligation au titre des autres prestations définies (2,4 % pour la rente sans rachat des engagements et 2,7 % pour l'obligation au titre des autres prestations définies en 2021).

La SCC est résolue à financer en entier les régimes d'avantages et met en œuvre diverses stratégies visant à atténuer ou à limiter les coûts futurs et les risques liés aux régimes.

La plus récente évaluation actuarielle des volets à prestations définies du régime de retraite et du régime de retraite complémentaire non enregistré a été établie en date du 31 décembre 2019, et la prochaine évaluation sera établie en date du 31 décembre 2022.

Société canadienne du cancer – Canadian Cancer Society

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

31 janvier 2022

8. Régimes d'avantages sociaux futurs (suite)

- a) Le passif au titre des prestations définies de retraite se compose des éléments suivants (suite) :

Au cours de l'exercice clos le 31 janvier 2022, la SCC a conclu des ententes avec divers assureurs afin de convertir tous les contrats de rente sans rachat des engagements détenus précédemment dans le cadre du régime de retraite à prestations définies (le « régime ») en contrats de rente avec rachat des engagements à compter du 1^{er} mai 2021. Les assureurs ont pris en charge les obligations et ont commencé à verser les rentes le 1^{er} mai 2021. Après la clôture de l'exercice, le 18 mars 2022, une rente avec rachat a été achetée auprès de La Compagnie d'assurance du Canada sur la Vie pour un prix de 32 479 \$ afin d'assurer les pensions et les pensions différées des participants répondant à certains critères du régime. La Compagnie d'assurance du Canada sur la Vie prendra en charge le paiement des pensions à compter du 1^{er} juillet 2022. Les participants ne répondant pas aux critères de la rente avec rachat continueront de recevoir des versements de pension réguliers dans le cadre du régime.

L'acquittement des obligations est mis en œuvre conformément aux exigences de l'organisme de réglementation, l'Autorité ontarienne de réglementation des services financiers (l'« ARSF »), et des autres autorités gouvernementales responsables de la supervision du régime. Le régime a reçu l'approbation de l'ARSF à l'égard d'un règlement final et définitif des prestations en vertu du paragraphe 43.1(5) de la *Loi sur les régimes de retraite* de l'Ontario, sous réserve des législations provinciales applicables, pour tous les participants touchés par la conversion des contrats de rente sans rachat des engagements en contrats de rente avec rachat en 2021, et demandera une approbation visant l'achat de rentes avec rachat des engagements en 2022.

- b) Passif au titre des prestations définies liées aux avantages complémentaires de retraite :

Le régime d'avantages complémentaires de retraite n'est pas capitalisé et, par conséquent, il n'y a aucun actif du régime à présenter. L'hypothèse portant sur le taux d'actualisation utilisée pour déterminer l'obligation au titre des prestations définies liées aux avantages complémentaires de retraite est choisie en fonction d'un examen des taux d'intérêt courants du marché des obligations de sociétés de haute qualité dont les flux de trésorerie correspondent au calendrier et au montant des paiements de prestations prévus. Le taux d'actualisation appliqué pour l'exercice clos le 31 janvier 2022 s'est chiffré à 3,3 % (2,6 % en 2021).

La plus récente évaluation actuarielle du régime d'avantages complémentaires de retraite a été établie en date du 31 janvier 2022, et la prochaine évaluation sera établie en date du 31 janvier 2025.

Société canadienne du cancer – Canadian Cancer Society

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

31 janvier 2022

9. Fonds de fonctionnement

- a) Montant investi dans des actifs incorporels et des immobilisations corporelles

Le montant investi dans des actifs incorporels et des immobilisations corporelles se détaille comme suit :

	2022	2021
Actifs incorporels (note 3)	1 104 \$	1 133 \$
Immobilisations corporelles (note 4)	58 731	53 948
	59 835 \$	55 081 \$

- b) Fonds grevé d'affectations d'origine interne

Le solde grevé d'affectations d'origine interne se compose des réserves suivantes :

	Solde à l'ouverture	Augmentation (diminution) du fonds	Solde à la clôture
Fonctionnement	38 609	4 481	43 090
Recherche	250	28 897	29 147
Immobilisations corporelles et technologie	439	7 061	7 500
Centre de prévention du cancer et de survie	32 000	(32 000)	–
	71 298 \$	8 439 \$	79 737 \$

Au cours de l'exercice clos le 31 janvier 2022, le conseil d'administration a procédé à un examen des soldes du fonds de fonctionnement, y compris le fonds grevé d'affectations d'origine interne, afin de s'assurer que les besoins opérationnels courants sont satisfaits et de permettre des investissements stratégiques futurs. Cela a entraîné les modifications suivantes dans les fonds :

- i) Le projet du Centre de prévention du cancer et de survie a été achevé au cours de l'exercice et le conseil d'administration a approuvé le débloqué de 32 000 \$ du fonds grevé d'affectations d'origine interne (néant en 2021) afin de refléter le financement du projet et pour d'autres utilisations stratégiques.
- ii) À chaque clôture d'exercice, le conseil d'administration détermine le montant qui doit être détenu dans le fonds de fonctionnement pour répondre aux besoins opérationnels. Au cours de l'exercice, un montant de 4 481 \$ (2 178 \$ en 2021) a été transféré dans le fonds de fonctionnement, ce qui en a porté le total à 43 090 \$ (38 609 \$ en 2021).
- iii) Le conseil d'administration a approuvé un transfert de 28 897 \$ [(1 018 \$) en 2021] au fonds de recherche afin d'assurer le financement d'une tranche des engagements futurs en matière de recherche correspondant à l'engagement en matière de subvention d'un exercice ultérieur, tel qu'il est déterminé à la clôture de chaque exercice.

Société canadienne du cancer – Canadian Cancer Society

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

31 janvier 2022

9. Fonds de fonctionnement (suite)

b) Fonds grevé d'affectations d'origine interne (suite)

- iv) Le conseil d'administration a approuvé un transfert de 7 061 \$ [(826 \$) en 2021] au fonds d'immobilisations corporelles et de technologie pour les projets de transformation numérique et technologique et autres projets d'immobilisations corporelles.

10. Fonds grevé d'affectations d'origine externe

	Centre de prévention du cancer et de survie	Campagnes pour des dépenses en immobilisations corporelles - autres	Dotations	2022	2021
Solde à l'ouverture	(13 921) \$	2 288 \$	9 386 \$	(2 247) \$	5 425 \$
Apports nets (charges nettes)	3 559	(94)	755	4 220	4 996
Transferts	10 362	–	(440)	9 922	(12 668)
Solde à la clôture	– \$	2 194 \$	9 701 \$	11 895 \$	(2 247) \$

11. Ventilation des charges

Certaines charges liées à l'administration sont réparties entre les activités liées à la mission de la SCC et les activités de levée de fonds, en fonction d'une estimation du temps que le personnel consacre à chaque secteur d'activité.

Les charges liées à l'administration qui ont été réparties ont une incidence sur les catégories de charges suivantes :

	2022	2021
Programmes	19 131 \$	21 749 \$
Recherche	749	1 047
Défense de l'intérêt public	1 073	1 355
Levée de fonds	8 685	10 338
	29 638 \$	34 489 \$

Société canadienne du cancer – Canadian Cancer Society

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

31 janvier 2022

12. Engagements

La SCC a conclu diverses ententes donnant lieu aux engagements annuels minimaux totaux suivants :

	Locaux	Matériel et autres	Total
2023	4 653	29	4 682
2024	3 620	21	3 641
2025	1 172	6	1 178
2026	925	–	925
2027	534	–	534
Par la suite	477	–	477
	11 381 \$	56 \$	11 437 \$

De plus, au 31 janvier 2022, la SCC avait attribué des subventions de recherche et du financement de programmes totalisant 74 490 \$ (40 958 \$ en 2021), dont une tranche de 28 897 \$ est couverte par la réserve de recherche. Tout le financement est accordé sous réserve des produits futurs et du respect de certaines conditions en matière de performance.

2023	28 897 \$
2024	22 876
2025	9 625
2026	8 586
2027	4 506
	74 490 \$

13. Loteries

La SCC procède à des loteries aux fins de bienfaisance conformément aux législations provinciales. La SCC affecte le produit net tiré de ces loteries aux charges liées à sa mission. Au cours de l'exercice clos le 31 janvier 2022, deux programmes de loteries ont été lancés en Ontario (deux programmes en 2021). Les résultats financiers sont les suivants :

	2022	2021
Produits	11 219 \$	9 150 \$
Charges		
Prix	4 596	3 931
Frais de marketing et autres	2 871	2 247
	7 467	6 178
	3 752 \$	2 972 \$

Société canadienne du cancer – Canadian Cancer Society

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

31 janvier 2022

14. Produits tirés de placements évalués à la juste valeur

Les produits gagnés se détaillent comme suit :

	2022	2021
Gains non réalisés	527 \$	2 638 \$
Produits d'intérêts et de dividendes	3 067	3 873
Gains réalisés	1 615	324
Total des produits financiers	5 209 \$	6 835 \$

	2022	2021
Produits provenant des fonds non affectés – comptabilisés au fonds de fonctionnement	4 620 \$	6 162 \$
Produits provenant des fonds affectés – comptabilisés au fonds grevé d'affectations d'origine externe	589	673
Total des produits financiers	5 209 \$	6 835 \$

15. Garanties et éventualités

La SCC souscrit une assurance pour ses administrateurs et ses dirigeants. La SCC indemnise ses administrateurs, dirigeants, fiduciaires, salariés, bénévoles et membres passés, présents et futurs qui siègent à un comité dûment constitué de la SCC, pour les charges (y compris les frais juridiques), les jugements et toute somme réellement ou raisonnablement engagée par ceux-ci relativement à toute poursuite intentée contre eux à la suite d'un quelconque acte fautif commis dans l'exercice de leurs fonctions pour le compte de la SCC, s'ils ont agi avec intégrité et de bonne foi au mieux des intérêts de la SCC.

La nature de ces ententes d'indemnisation ne permet pas à la SCC d'estimer raisonnablement le risque maximal qu'elle court étant donné la difficulté d'évaluer l'obligation connexe, de par la nature imprévisible des événements futurs et la protection illimitée offerte aux tiers. À ce jour, la SCC n'a jamais effectué de paiement important en vertu de ces ententes d'indemnisation ou d'ententes semblables. À l'heure actuelle, la SCC n'est au courant d'aucune demande d'indemnisation faite aux termes de ces garanties. Par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers à l'égard de ces garanties.

La SCC fait l'objet de poursuites qui se produisent dans le cours normal de ses activités. Bien qu'il soit impossible de prédire l'issue de ces poursuites, la direction estime que ces questions seront résolues sans incidence notable sur la situation financière de la SCC.

Société canadienne du cancer – Canadian Cancer Society

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

31 janvier 2022

16. Opérations entre apparentés

Au cours de l'exercice clos le 31 janvier 2022, trois membres du conseil d'administration ont obtenu du financement (un membre en a obtenu en 2021) pour des travaux de recherche au moyen du processus concurrentiel normal d'octroi de fonds pour la recherche de la SCC. Ce financement comprenait un montant de 389 \$ (250 \$ en 2021) pour des programmes dont ces membres étaient directement responsables, et 662 \$ (500 \$ en 2021) pour des programmes auxquels ils ont participé.

17. Risques financiers

La gestion des risques consiste à comprendre et à gérer de façon active les risques associés à tous les secteurs d'activité de la SCC et à son contexte de fonctionnement. La SCC est principalement exposée aux risques financiers suivants : risques de taux d'intérêt, de marché, de change, de crédit et de liquidité.

a) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du taux d'intérêt du marché. Le bien affecté en garantie des lettres de crédit sur la facilité de crédit de la SCC est un CPG portant intérêt à taux variable. Les dépôts à terme et une portion des placements de la SCC portent intérêt à différents taux fixes, de sorte qu'ils sont exposés au risque de taux d'intérêt lié à la juste valeur. Les autres instruments financiers de la SCC ne portent pas intérêt. Il n'y a eu aucune variation de ce risque par rapport à 2021.

b) Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la valeur des titres de capitaux propres varie en fonction des fluctuations du marché boursier, lui-même tributaire de la conjoncture économique et des conditions du marché. La juste valeur des titres fluctue en fonction de l'évolution des sociétés et des gouvernements qui les ont émis. Le placement de la SCC dans les fonds de placement est assujéti au risque de marché en raison des titres dans lesquels les fonds investissent. La SCC gère ce risque au moyen de contrôles lui permettant de surveiller et de limiter les niveaux de concentration. Il n'y a eu aucune variation de ce risque par rapport à 2021.

c) Risque de change

Le risque de change est le risque que les fluctuations du dollar canadien par rapport à une autre devise aient une incidence sur la juste valeur des titres libellés dans cette autre devise. Les politiques en matière de placements de la SCC atténuent ce risque en limitant les niveaux de concentration. Il n'y a eu aucune variation de ce risque par rapport à 2021.

Société canadienne du cancer – Canadian Cancer Society

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

31 janvier 2022

17. Risques financiers (suite)

d) Risque de crédit

Le risque de crédit découle de la possibilité que la contrepartie ne s'acquitte pas de ses obligations. La SCC est exposée au risque de crédit relativement à ses placements en instruments à taux fixe, étant donné qu'un manquement de la part de l'émetteur d'obligations entraînerait une perte financière pour elle. La SCC atténue ce risque en limitant les placements en instruments à taux fixe à des instruments auxquels une note de haute qualité a été attribuée par une agence de notation reconnue et en limitant son exposition à des placements particuliers. Il n'y a eu aucune variation de ce risque par rapport à 2021. Étant donné la nature de ses sources de produits, la SCC considère que le risque de crédit lié à ses débiteurs n'est pas important.

e) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la SCC ne soit pas en mesure de répondre à une demande de trésorerie ou de financer ses obligations à mesure qu'elles deviennent exigibles. La SCC satisfait ses besoins en matière de liquidités par l'établissement et le suivi des prévisions de trésorerie découlant de son fonctionnement, en prévoyant ses activités d'investissement et de financement et en détenant des actifs qu'il est possible de convertir immédiatement en trésorerie. Il n'y a eu aucune variation de ce risque par rapport à 2021.

18. Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement lié au fonctionnement

	2022	2021
Débiteurs	3 523 \$	2 615 \$
Charges payées d'avance	430	517
Créditeurs et charges à payer	2 911	(60)
Subventions de recherche à payer	4 081	12 039
Apports reportés	(6 459)	590
	4 486 \$	15 701 \$

19. Chiffres comparatifs

Les chiffres comparatifs ont été ajustés pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice considéré.